



Bulletin municipal de Liesle

Le mot du maire

Janvier 2021

Au seuil d'une nouvelle année, je voudrais personnellement et au nom de l'équipe municipale souhaiter à chacun et chacune d'entre vous tous nos meilleurs vœux de réussite, de santé et de bonheur. Espérons que cette année 2021 soit moins turbulente que 2020.

Des violences, des crimes de fanatiques ont encore endeuillé notre pays, s'en prenant aux forces vives de notre république.

Inédit, l'épidémie "COVID 19" nous a obligés à prendre un certain temps des mesures de confinement mondial pour limiter sa propagation, tout était à l'arrêt, le port d'un masque et un laissez-passer à chaque sortie rendus obligatoires.

Le travail dans les hôpitaux est toujours intense, nous pouvons être reconnaissants envers le personnel soignant qui a su faire face à cette situation. Le vaccin mis en place va améliorer la situation.

A la rentrée de septembre, les enfants sont tous retournés à l'école, tout s'est bien passé, les élèves des grandes sections sont courageux, ils portent comme les enseignantes le masque toute la journée sauf à la cantine.

Cette épidémie nous a permis de réfléchir sur notre mode de vie, nous avons retrouvé le chemin de nos commerces locaux qui ont su aussi toujours nous approvisionner.

A Noël, l'équipe municipale a privilégié, dans les corbeilles gourmandes, des produits régionaux proposés par notre magasin « Proximarché » et pour ceux qui souhaitaient un repas, il fallait aller le retirer au restaurant « Le Petit Lieslois » où il était confectionné.

Cette année fut aussi l'année du renouvellement de l'équipe municipale et celle de la Communauté de Commune Loue Lison. Gageons que nous saurons travailler ensemble pour le développement de notre commune.

La nouvelle équipe de bénévoles ouvrira la bibliothèque courant du premier trimestre 2021. Pour l'heure, il faut trier, réorganiser et donner l'envie à chacun de s'y rendre.

Cette année sera l'année de la réflexion sur les travaux à engager pour la commune, toujours en respectant l'équilibre financier. Le montant des travaux de l'école sont ceux prévus au marché, cette fois, il faut que nous obtenions toutes les subventions restantes, nous allons engager une étude pour les travaux d'eau et de mise en séparatif d'assainissement pour les phases restantes.

Vous trouverez dans ces pages un article concernant la pâture sur Roche qui accueille des chevaux et des vaches rustiques que vous pourrez voir au détour d'un chemin.

L'année 2021 s'ouvre à nous, j'espère qu'elle sera meilleure, prenons soin de nous en attendant le vaccin.

Encore meilleurs vœux à tous.
Cordialement.

Simone Valot





Infos mairie

Les comités consultatifs : n'hésitez pas à nous rejoindre

Si un domaine vous intéresse, (Infrastructures, Forêt, Vie du village et Communication) les **comités consultatifs** sont ouverts à tous les citoyens, vous pouvez vous faire connaître à la mairie : 03 81 57 42 52 ou auprès des responsables ou lieslemairie@wanadoo.fr

Comité « Vie du village »



Nous nous sommes réunis pour constituer le programme des différentes manifestations de l'année 2021, toujours dans l'incertitude des possibilités liées aux conditions sanitaires.

Comité « Communication »



Travailler sur le bulletin municipal était l'objet de cette rencontre. Trouver des idées de rubriques. Que met-on en valeur dans le prochain bulletin ? ...

Bibliothèque

Bibliothèque, un constat : les adhérents ont petit à petit déserté la bibliothèque de Liesle, malgré de gros efforts des bénévoles pour assurer une importante communication ainsi que des permanences et des animations de qualité. Nadine Bardey ne souhaite plus assurer la gestion de la bibliothèque, une nouvelle équipe s'est donc constituée.

Les animations marchent bien. Jusqu'à présent, la bibliothèque proposait 2 permanences par semaine, le lundi soir et le samedi en début d'après-midi.

Des projets : la bibliothèque de Liesle continuera à travailler en lien avec celle d'Arc-et-Senans. Deux fois par an, la bibliothèque d'Arc-et-Senans dispose d'un créneau pour aller choisir des livres au magasin d'accueil de la médiathèque départementale. Les bénévoles de Liesle peuvent ensuite venir choisir des ouvrages et effectuer des commandes.

La nouvelle équipe de bénévoles a décidé de maintenir deux permanences, dans un premier temps, mardi de 18h à 19h et samedi de 14h à 15h.

Elle a également souhaité maintenir les animations : heure du conte, accueil des classes, fête du court-métrage (en 2021 du 24 au 30 mars), club des lecteurs etc.

Enfin, elle a décidé de proposer un questionnaire aux adhérents potentiels, afin de comprendre le désintérêt récent des lecteurs pour notre bibliothèque...

En raison de la persistance du covid et d'un temps nécessaire à une remise en ordre, la bibliothèque n'ouvrira pas avant mars 2021. Les personnes désireuses de se joindre à l'équipe de bénévoles peuvent donc venir s'inscrire en mairie.

Claire Casenove

Merci de retourner le sondage avant le 15 janvier dans la boîte aux lettres de la mairie.



Affouages

Pour la saison 2020/2021, l'affouage se déroule principalement dans la parcelle 27 mais également dans les parcelles 22, 35 et 36. Pour la parcelle 27, il s'agit de perches et de taillis principalement de hêtre permettant de dégager les arbres d'avenir. Le volume total est estimé à environ 600 stères. Pour les parcelles 22, 35 et 36, il s'agit de houppiers de frênes et de frênes secs. Tous atteints par la chalarose, maladie apparue en France en 2008 et qui décime la majorité des frênes de nos forêts. Cette année seulement 18 affouagistes sont inscrits et se partagent l'ensemble des arbres à exploiter

Mathieu Liniger



Election du nouveau conseil municipal

Maxime Girardot

Je suis arrivé dans ce petit village convivial à l'âge de 3 ans. J'ai été scolarisé à l'école de Liesle et j'ai poursuivi au collège de Quingey.

Passionné depuis mon plus jeune âge, serait ce à cause de la caserne qui était accolée à l'école? J'ai intégré en 2004 l'équipe des sapeurs pompiers volontaires à la caserne de Liesle. Depuis sa fermeture, je fais partie de la caserne de Arc-et-Senans.

Parallèlement, j'exerce le métier de chauffeur poids lourd dans le secteur du bâtiment et travaux publics.

En prenant un affouage, je passe la plupart de l'hiver dans la forêt, ce que j'apprécie tout comme le sport et plus particulièrement le football.

J'ai le bonheur d'être papa d'une fille de 11 ans.

Christine Humbertjean

Native de Liesle, je suis fière de mon village quand je constate son développement à travers son école, son commerce, ses artisans, ses agriculteurs et ses associations. Voir la place remplie de monde à l'occasion du marché saisonnier, lors de la fête foraine qui attire énormément de monde pour les feux d'artifice du lundi soir ou encore lors d'importantes cérémonies religieuses puisque nous avons la plus grande église de la Paroisse Calixte II sont autant de joie et de contentement pour moi.

Mon attachement à la vie communale est sincère et durable puisque que j'entame un 4ème mandat municipal dont un au titre d'adjointe au maire.

Travaillant à la direction départementale des Finances Publiques à Besançon, j'essaie d'apporter modestement mais avec conviction mes compétences en matière de comptabilité publique au sein du conseil municipal.

Née dans le domaine agricole, je défendrai toujours la juste cause des agriculteurs dont le métier est devenu exigeant et difficile aujourd'hui de par les toutes les normes imposées.

Élue vice-présidente au syndicat qui gère la MARPA d'Arc et Senans, j'ai à cœur aussi de me soucier de nos aînés ; mon souhait durant ce mandat serait que soit créée dans notre village une salle de réunions qui leur serait dédiée.

Se consacrer aux autres, sans gloire, ni reconnaissance particulière tel est le rôle du conseiller municipal qui pour moi est évident et doit être appliqué pour notre collectivité.

Isabelle Kern

Liesle était le village des vacances lorsque j'habitais à l'autre bout de la France. Pour moi, il n'existait pas de plus bel endroit au monde. J'y suis à demeure depuis plus de 20 ans et je le pense encore.

Aux beaux jours, je jardine ou plutôt j'essaie... Les fruits du travail fourni sont rarement à la hauteur de mes espérances, mais je persévère.

Sinon, j'apprends l'espagnol, m'adonne aux loisirs créatifs, à la généalogie, à des recherches sur les guerres (1870 / 14-18). Tout ce qui a trait à la Franche-Comté, à Liesle surtout, m'intéresse : histoire, patois, cartes postales...

J'aime les poèmes de Charles DORNIER, la nature, la marche, les balades à vélo, l'informatique et surtout la mécanique.

J'ai 4 enfants et 6 petits-enfants, tous plus ou moins atteints de « mécanique aigüe ».

Ma famille, mes proches, le bonheur de chacun est ce qui m'importe le plus.

J'ai souhaité intégrer le conseil municipal afin de participer à la gestion de ce village qui me tient tant à cœur.

Il me plaît de croire que mon modeste concours permet à le faire vivre, évoluer, sans qu'il ne perde son charme et son identité.

Je participe ainsi à la défense des intérêts de ce beau village et à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.





Infos mairie

A l'intention des aînés

Chaque année, les villageois âgés de plus de 70 ans ont le choix entre un repas servi par les conseillers à la salle des fêtes ou un colis apporté à domicile.

En raison des conditions sanitaires, la municipalité a proposé un colis de produits régionaux confectionné par Sandrine et Frédéric du Proximarché ou un repas de Noël préparé par Aurélie et Damien du restaurant « Le p'tit lieslois ».



Pâturage

« Sur Roche »



Via une convention signée avec la commune, le troupeau du conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté est arrivé courant décembre sur la pelouse sèche au lieu-dit Sur Roche. Autour de cette parcelle enfrichée, une clôture a été posée grâce à un contrat Natura 2000 et en partenariat avec l'EPAGE (syndicat mixte) Haut-Doubs-Haute-Loue.

Les animaux resteront environ un mois à Liesle, nous avons seulement la charge de l'abreuvement.



Le projet de réfection du bois du curé

Au cours du précédent mandat, un groupe de travail a été mis en place pour la réhabilitation de l'arboretum. L'objectif est de restaurer l'espace pédagogique et réaliser des animations afin de faciliter les rencontres et améliorer le cadre de vie.

Les habitants peuvent s'impliquer dans l'aménagement du terrain, l'élaboration des supports pédagogiques et dans les propositions d'animations.

Pour mener à bien ce projet, des subventions ont été sollicitées et le financement Leader de 4480 € a été accordé pour les investissements de plaques, supports et balisage. Les travaux doivent être effectués dans les 2 ans suivant l'octroi des aides.

Un groupe de travail va poursuivre ce qui a été initié. Dès que les conditions sanitaires nous le permettent, une réunion sera mise en place avec l'ensemble des personnes à l'initiative du projet et celles qui souhaitent s'associer. Les conseillers voulant s'investir sont Marc Chevassu, Yves Al-Ghazi, Mathieu Liniger et Marilyne Fontanier.

Et vous, ça vous intéresse ? contacter la mairie.

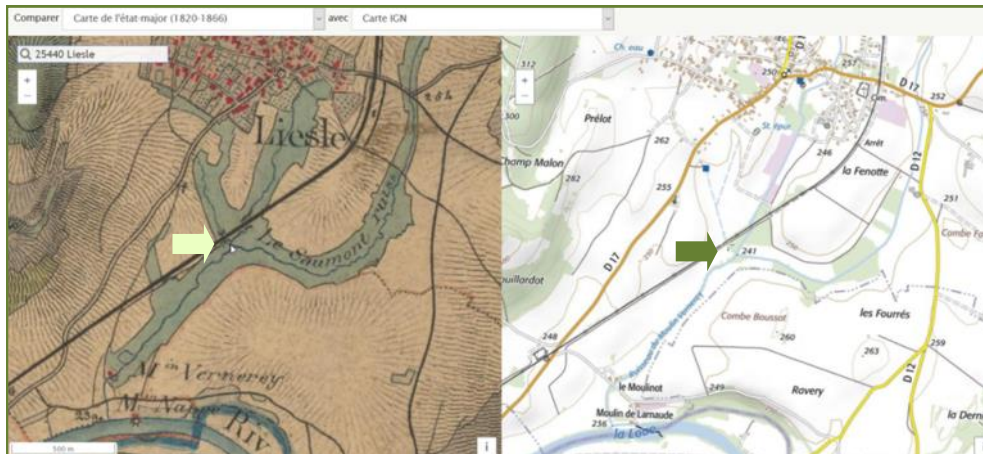


Marilyne Fontanier

Le projet de restauration du ruisseau de Saumon

Ce projet s'inscrit dans un vaste programme destiné à restaurer la Loue et mettre en place des actions, en concertation entre l'Etat, le Département, l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) devenu l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité), la fédération de pêche et l'EPAGE Haut-Doubs-Haute-Loue.

Les agents de l'EPAGE Haut-Doubs-Haute-Loue et Madame Beatrix Loizon (vice présidente du Département en charge de l'environnement) sont venus présenter aux conseillers municipaux le 13 octobre le projet de réhabilitation du ruisseau de Saumon et du ruisseau du moulin Vernerey.



Source site :

remonterletemps.ign.fr

Pour aider à se repérer, la flèche est placée sur la confluence des 3 ruisseaux.

L'évolution du paysage a commencé après le remembrement, la mécanisation, le drainage... sur le comparatif des cartes, on peut constater les changements. A cette époque, l'enjeu environnemental était moins pris en compte qu'à ce jour. Les travaux rendent les ruisseaux rectilignes et leur linéaire ont perdu plus de 700 m. Après des années, le lit des ruisseaux se creuse, la vitesse de l'eau s'accroît et emporte les éléments constituant les couches alluviales, les ouvrages s'endommagent... Les pluies tombent de plus en plus sous forme d'orages, l'eau n'a plus le temps de s'infiltrer dans les sols et l'eau ruisselle à grande vitesse en direction de la Loue. En somme, l'écosystème n'est plus favorable à l'installation et à la reproduction de la faune aquatique. Les espèces visées dans le projet sont principalement la truite et l'apron.

Le reméandrage permettant aux ruisseaux de retrouver leurs lits d'origine, la mise en place d'enrochement freinant la vitesse, l'aménagement des ripisylves, la réfection de la confluence pour la liaison écologique entre les ruisseaux sont des travaux envisagés. Toutefois, ces aménagements entraînent des impacts sur les parcelles bordant les ruisseaux, pouvant occasionner des gênes à l'exploitation agricole.

Peut-être que les plus anciens se rappellent avoir pêché dans ces ruisseaux, cela semble à nouveau possible, à l'instar du Dugeon pris en exemple par les agents du syndicat, où des poissons ont été recensés dans les cinq années suivant la réhabilitation des méandres. Ceci doit nous motiver pour redonner vie aux ruisseaux.

Depuis les années 2000, des études ont été réalisées sur les 3 plus importants affluents de la Loue, représentant environ 4 km de linéaire. Le ruisseau de Saumon faisant parti des affluents les plus importants et avec de nombreux enjeux. Une étude plus spécifique a été menée sur celui-ci, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la Loue. Il a été décidé, dans un premier temps de travailler sur la partie aval du cours d'eau, de Terre Comtoise jusqu'à la Loue. Ce projet serait entièrement financé par des fonds Européens. Liesle a donc l'opportunité de s'inscrire dans ce projet sans engager de frais et permettre à la biodiversité de reprendre sa place. La suite de cette rencontre consiste en l'organisation d'une visite sur place ouverte aux habitants. Nous vous tiendrons informés de la date retenue.



Marilyne Fontanier

Associations



FC Val de Loue

Petit historique de rappel.

Naissance du club en 2004 de la fusion du club de Quingey et du club E.S Liesle. Les rencontres se déroulant en alternative à Liesle et à Quingey.

En cet hiver, les activités marchent au ralenti depuis début novembre suite à la pandémie.

L'équipe sénior 1 évolue au plus haut niveau départemental et est classée actuellement 1 ex aequo sur 12 avec 4 victoires, 1 nul, 1 défaite. L'équipe sénior 2 évolue en troisième division départementale.

Président : Hervé Maigrot ; **Vice-président :** Jaques Faillenet ; **Secrétaire et trésorière :** Emmanuelle Chevrotton

Membres : Ludovic Delacroix, Gilles Faillenet, Jean-Luc Lambla, Denys Ollier, Jérôme Pierre, Alexandre Ravesky.

Le club dispose actuellement de tables et de bancs, nous les mettrons à disposition de tous les demandeurs en contactant Gilles Faillenet au 06.50.42.91.36.

Gilles Faillenet

<http://www.fcvaldeloue.fr/>



APE Liesle Buffard

Un Marché de Noël à distance !

Les mesures sanitaires ne permettant pas d'accueillir producteurs et artisans sur son marché de Noël en décembre dernier, l'APE a proposé une vente de produits locaux à distance. L'association a pris contact avec différents producteurs des environs et a proposé, à la vente, escargots, chocolats, miel, vins, limonades, bières et autres gourmandises pour que chacun puisse garnir sa table pour les fêtes de cette fin d'année 2020 ou concocter de petites corbeilles à déposer sous le sapin.

Noël avant l'heure à l'école !

Le 18 décembre dernier, les enfants ont fêté Noël à l'école. A l'occasion d'un goûter offert par l'APE, chaque enfant a reçu un petit cadeau ! Avec le soutien financier du comité d'animation, l'APE a renouvelé l'achat de livres. Tous les élèves en ont reçu un exemplaire. Cette année, quelques ouvrages sont aussi venus enrichir la bibliothèque de chaque classe.

Le premier semestre 2021 en préparation...

L'association des parents d'élèves vous donne rendez-vous à l'occasion de plusieurs actions qu'elle programmera sur le premier semestre 2021. Leurs formes seront prochainement discutées et s'organiseront en fonction de l'état de la crise sanitaire au fur et à mesure des prochains mois.

Comme à l'automne, l'APE s'adaptera car ces actions et les bénéfices qu'elles génèrent sont nécessaires à notre école pour la mise en place des projets pédagogiques montés par les enseignantes (dont les sorties scolaires) et l'amélioration du quotidien de nos enfants dans l'école (achats de matériel sportif pour la salle de motricité, de matériel éducatif pour les temps en autonomie...).

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver et de vivre, à nouveau, de bons moments conviviaux, l'APE vous souhaite une belle année 2021.

Adeline Dody



Ce qu'il se passe à Liesle en 1870 ?

Avant la construction de l'école au centre du village, il y avait

l'école des filles et celle des garçons



Cette importante propriété (du Château Marguet) a été achetée en 1859 par la commune pour 18000 frs. Le but était d'y établir des maisons d'école pour filles et garçons et tous établissements publics. Le financement devait être réalisé par la vente d'une coupe de bois et par la vente de l'ancienne école située rue des creux boulis.



Quand on sait que la construction dura 11 ans après l'achat du Château Marguet, on peut se douter qu'il y a eu probablement pas mal de discussions. Fallait-il réparer et aménager le château ou le démolir? Le choix se fit en 1867. Pour la construction du bâtiment de pierres de taille, le conseil municipal opta pour la carrière de Velesmes dont l'acheminement restait à la charge de la commune.

En février 1870, le conseil est obligé de voter un crédit supplémentaire car les latrines et le mur d'enceinte avaient été oubliés.

Que s'est-il passé en 1870 ?

13 août 1870 : le conseil municipal décide de créer un Comité de Secours aux blessés et de transformer les salles d'école en ambulance. Aucun blessé n'est jamais venu à Liesle.

8 octobre : un vote de 500 frs pour l'équipement des Gardes Nationaux.

Jean-Marie Daloz

D'avril 2019 à août 2020, l'école a subi de grandes transformations. Dix entreprises se sont succédées afin de changer le système de chauffage, isoler les sols, murs et plafonds, mettre en œuvre une ventilation et des vitrages performants, améliorer l'éclairage, mettre en œuvre une nouvelle distribution des locaux avec l'installation d'une salle de motricité et le déménagement du périscolaire au rez-de-chaussée de l'ancienne fromagerie, améliorer la sécurité de tous grâce à la séparation des bâtiments servant à l'école, des logements et la mise en place d'un système d'ouverture à distance des portails par visiophone. Enfin, l'ensemble de l'école est rendue accessible aux personnes à mobilité réduite en réalisant des rampes spécifiques, des ouvertures de largeur suffisante ainsi que des sanitaires adaptés.

Cet investissement de plus d'un million d'euros, très important pour notre commune, réfléchi et construit avec l'ensemble des acteurs, permet d'offrir à nos enfants et à nos enseignantes un cadre idéal d'apprentissage et de travail.

Mathieu Liniger



Communauté de communes Loue- Lison (C.C.L.L)

La C.C.L.L. c'est :

**74 communes,
24.821 habitants,
667 km².**

<https://cclouelison.fr>

La Communauté de Communes Loue-Lison est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.). Les EPCI sont des regroupements de communes (communautés urbaines, communautés de communes, syndicats...) ayant pour but la réalisation de projets communs de développement et d'aménagement du territoire dans un esprit de solidarité entre les communes membres et de cohérence territoriale. Les intercommunalités ont vu le jour suite à la loi du 6 février 1992 ; le découpage actuel est quant à lui le résultat de l'application de la loi N.O.T.Ré, du 7 août 2015.

Le nom de la communauté rappelle les deux principaux cours d'eau qui ont profondément entaillé les plateaux de Montrond et d'Amancey... la Loue et un de ses affluents, le Lison. Ensemble, ces deux rivières façonnent le paysage typique du territoire. Créée le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Loue-Lison est en fait le rassemblement de trois anciens E.P.C.I. : les communautés de communes du Pays d'Ornans, Amancey-Loue-Lison et du Canton de Quingey, que sont venues rejoindre les communes d'Abbans-Dessous et Abbans-Dessus. Elle a également repris les attributions du Syndicat Mixte du Pays Loue-Lison qui intervenait sur le même territoire géographique.

La CCLL exerce des compétences obligatoires, des compétences optionnelles, des compétences facultatives. La Commune de Liesle est représentée au sein de plusieurs commissions, nous vous tiendrons régulièrement informés des travaux de la CCLL... **Claire Casenove a intégré la commission « culture et sport » et la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) avec comme suppléant Mathieu Liniger.**

Jean-Marie Daloz représente Liesle au conseil communautaire et à la commission « eau-assainissement » avec comme suppléant Mathieu Liniger.

En 2026, l'eau et l'assainissement deviendront des compétences de la CCLL. La CCLL souhaite anticiper en proposant le 1er janvier 2024. Les conseils municipaux décideront. Il est important de savoir qu'à la suite des votes de toutes les communes concernées plusieurs scénarii sont possibles :

- Adhésion anticipée si les 2/3 des communes ont voté « Pour »
- Adhésion en 2026 si 1/3 des communes ont voté « Contre », c'est ce qu'on appelle la minorité bloquante.

A propos des enjeux environnementaux, il nous a été rappelé que les lois sur les boues et leurs épandages devraient se durcir en 2021.

Claire Casenove et Jean-Marie Daloz

Crédits photos :

C. Casenove, I. Kern,
M. Fontanier

Ont participé :

C. Casenove, J-M. Daloz, A. Dody,
G. Faillenot, M. Fontanier, M. Girardot,
C. Humbertjean, I. Kern,
M. Liniger, S. Valot,

Numéros utiles:

Mairie de Liesle : 03 81 57 42 52
Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Centre anti-poison : 03 88 37 37 37
Communauté de communes Loue-Lison
Quingey : 03 81 64 84 63

Retrouvez toute l'actualité sur :

Site internet : www.liesle.net

Page facebook :

www.facebook.com/villagedeliesle

Si vous souhaitez communiquer une information dans le prochain bulletin ou partager une photo, contactez la mairie 03.81.57.42.52. ou envoyez un mail : liesleanimationetcom@gmail.com